

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**DECISION N° 93 ~~2222~~ MBPE/DGD DU 21 JUIL. 2017**

**Modifiant et complétant la décision n°90/MBPE/DGD du 19 juillet 2017 portant désignation des membres du Comité d'organisation du séminaire bilan à mi-parcours de la Direction Générale des Douanes**

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

- Vu **la loi n° 64-291 du 1<sup>er</sup> aout 1964** instituant un Code des Douanes ;
- Vu **le décret n° 2016-869 du 03 novembre 2016** portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu **le décret n° 2017-12 du 10 janvier 2017**, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu **le décret n°2017-14 du 11 janvier 2017**, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu **le décret n° 2017-45 du 25 janvier 2017**, portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu **le décret n° 2017-265 du 03 mai 2017**, portant nomination du Colonel DA Pierre Alphonse en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu **l'arrêté n° 360 du 29 mai 2017** portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités du service ;

**D E C I D E**

**Article 1 :** La décision n°90/MBPE/DGD du 19 juillet 2017 portant désignation des membres du Comité d'organisation du séminaire bilan à mi-parcours, est modifiée et complétée ainsi qu'il suit :

**a) Les membres du Comité Scientifique**

- Colonel COULIBALY Philomène, Inspecteur Principal ;
- Colonel MEA Ignace, Inspecteur Principal ;
- Colonel AKA Krou, Sous-directeur du Budget ;
- M. N'da TIGORI, Sous-directeur du Personnel.

**b) Les membres du Secrétariat**

- Cdt COULIBALY Pénankily, chargé d'études à la Direction des Moyens Généraux ;
- M. GODE Florent, Informaticien à la Direction des Moyens Généraux ;
- Mme SANGARE Ella, secrétaire.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

